

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ÉTAT CIVIL DES PARENTS

Prénom Nom du Père :

Adresse du père :

Tél père : tél. père travail :

Nom et adresse employeur :

Prénom Nom de la Mère :

Adresse de la mère (*si différente*) :

Tél mère : tél. mère travail :

Nom et adresse employeur :

N° allocataire (CAF) :

à remplir obligatoirement

En cas de séparation, précisez qui a la charge des enfants et à qui devra être envoyée la facture :

Père : Adresse :

Mère : Adresse :

Prénom Nom du tuteur :

Adresse tuteur :

Tél tuteur : tél. tuteur travail

Nom et adresse employeur :

ÉTAT CIVIL DES ENFANTS

Enfant(s)	Nom	Prénom	Classe	Date de naissance
1 ^{er}				
2 ^{ème}				
3 ^{ème}				
4 ^{ème}				

INSCRIPTIONS

Les différentes inscriptions ne seront prises en compte que si vous avez préalablement rempli et signé la présente FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS et accepté le règlement joint.

1- CANTINE

- **Inscription cantine annuelle :**

Je désire inscrire mes enfants à la cantine :

Prénom(s)	Cochez les cases							
	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	

Cas très exceptionnel : personnes travaillant par cycle et ne pouvant connaître leur planning à l'année. Ces personnes **doivent contacter la mairie** pour valider la procédure. Si vous êtes dans ce cas, cochez la case ci-contre :

En cas de maladie, il est nécessaire de prévenir la mairie. Si l'enfant est absent, les repas ne seront pas facturés à compter du **2^{ème} jour** à condition de prévenir la mairie au moins 24 heures avant.

- **Inscription à la cantine de façon occasionnelle :** oui non

Si votre enfant mange de façon occasionnelle ou exceptionnelle, vous devrez prévenir au plus tard 24h avant en appelant la mairie au 05 65 67 82 90 ou par mail : mairie@naucelle.fr

- **Tarifification :**

La délibération du 2 décembre 2020, applicable à la rentrée, a décidé la tarification comme suit :

- Tarification annuelle : 3.60 € le repas
- Tarification occasionnelle : 4.00 € le repas

Pour information, la collectivité a mis en place un tarif dégressif à 2.00€ le repas à partir du 3^{ème} enfant d'une même famille, pour le 3^{ème} enfant et les suivants.

Ces tarifs pourront être amenés à évoluer et feront alors l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal et d'une information aux parents.

Paiement par prélèvement automatique (imprimé joint) : oui non

Pour ceux qui ont déjà rempli l'imprimé l'année précédente et UNIQUEMENT en cas de modification bancaire, compléter un nouvel imprimé et joindre un RIB.

2- GARDERIE :

Je désire inscrire mes enfants à la garderie :

Prénom(s)	Indiquez l'heure approximative d'arrivée :								
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi
Prénom(s)	Indiquez l'heure approximative de départ :								
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi

✓ Garderie pause méridienne :

Rappel : lorsque les enfants ne mangent pas à la cantine, les parents ne doivent pas déposer leur(s) enfant(s) **avant 13h35 sauf dérogation accordée par la mairie** après demande écrite des parents.

✓ Autorisation sortie après le temps scolaire ou activités péri-éducatives :

1- Enfants autorisés à quitter **SEULS** la garderie (uniquement classe élémentaire)

Prénom	Classe	Heure de sortie autorisée

2- Personnes habilitées à venir chercher les enfants à la garderie autres que les parents (y compris en cas de maladie ou accident) :

Nom	Prénom	Téléphone	Lien de parenté

3- ACCEPTATION DU REGLEMENT :

Je soussigné(e)agissant en qualité de père, mère, tuteur, investi du droit de garde,

certifie avoir pris connaissance du règlement joint, validé par délibération du conseil municipal et l'accepte :

Signature Père

Signature Mère

Signature Tuteur